

Communiqué

Mobilisation des acteur.rice.s culturels du département des Hautes-Pyrénées

Les 20 et 21 mars 2021, appelons ensemble aux ouvertures des lieux culturels !

Alors que la mobilisation des acteur.rice.s du secteur culturel s'amplifie, que se multiplient les occupations de théâtres par les coordinations intermittentes et les étudiant.e.s, nous, acteur.rice.s culturel.le.s du département des Hautes-Pyrénées, avons décidé de nous mobiliser plus fortement et d'en appeler une nouvelle fois aux élus locaux et nationaux, mais aussi aux habitants et spectateurs, pour qu'ils s'unissent à nous pour faire entendre leur désir de culture que le gouvernement n'entend toujours pas.

- Nous demandons la réouverture de nos lieux au public dans les plus brefs délais, sur la base du protocole de reprise d'activité graduée, proposé dès le mois de janvier par plusieurs organisations professionnelles (SYNDEAC, SNSP, FORCES MUSICALES, PROFEDIM).

- Que cette réouverture soit immédiatement assortie d'une prorogation indispensable des droits des intermittent.e.s et que les crédits dédiés au plan de relance soient urgemment mobilisés afin de soutenir directement l'emploi dans notre secteur, ainsi que les professionnel.le.s les plus fragiles qui sont aujourd'hui menacé.e.s par une précarité extrême.

- Que notre gouvernement suspende tout projet de réforme des conditions d'accès à l'assurance chômage dans un contexte où les plus fragilisé.e.s de nos concitoyen.ne.s sont déjà les grandes victimes de la crise économique que nous traversons.

La société doit résolument prendre en compte tous les besoins humains, y compris les droits à la culture.

Un mépris manifeste des marchés libres, celui de la gestion étroite de l'économie portent un coup fatal à la volonté de prendre en compte les droits fondamentaux auxquels tous les humains ont droit. On oublie un peu vite que le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 oblige « la Nation à garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte, à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». Il est mentionné, de manière précise, que « chacun doit prendre part à la vie culturelle ». On sait aussi que les droits culturels ne s'arrêtent pas au monde des Arts.

Le Plan International relatif aux Droits Sociaux et Culturels (ONU 1966) précise que la culture comprend notamment le mode de vie, la langue, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, les sports, la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation etc...

La mise sous silence de ces champs sociaux est préoccupante. Il a fallu, par exemple, des mois pour qu'enfin, la lecture soit jugée essentielle... La fermeture des salles, des théâtres, des cinémas, des salles des fêtes, l'arrêt pratiquement total de la vie associative plongent les populations dans un isolement desséchant, dans une impossibilité d'agir, dans l'incapacité

de faire société et de mieux faire humanité ensemble. Il y a danger, dans une désespérance évidente, de faire le lit des démagogues.

C'est aussi plonger le monde professionnel de la culture dans une catastrophe économique et morale. C'est plonger les populations dans un malaise dont il sera difficile de se relever.

Il est temps d'organiser d'une manière sérieuse et responsable l'accès de tous aux lieux culturels. Cela fait partie des nécessités économiques urgentes. Ce n'est pas une utopie, il y a des moyens efficaces de garantir des protections sanitaires.

Nous en appelons, dans une démarche résolument citoyenne, aux autorités gouvernementales en osmose avec les représentants des collectivités locales.

« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit le chemin qui mène à la servitude »

Albert Camus

Nous serons pleinement mobilisés pour deux journées d'actions communes, nous inviterons citoyen.ne.s et élu.e.s, à nous rejoindre pour faire entendre le besoin d'art, de culture et de justice qui nous animent tou.te.s.

Calendrier des actions prévues les 20 et 21 mars

Samedi 20 mars de 14h30 à 16h – Le Parvis, Ibos – Constitution d'une file d'attente symbolique pour rentrer au théâtre et au cinéma

Dimanche 21 mars à 14h – Médiathèque de Bagnères de Bigorre – Cyclo Parade organisée par le Cartel Bigourdan (en partenariat avec le Collectif Osez Le Vélo)
Boucle à vélo et en musique depuis la Médiathèque jusqu'à l'ALAMZIC

Lundi 22 mars à 13h30 – Anères – Manifestation organisée par Remue-Ménages

Les acteurs culturels des Hautes-Pyrénées

En février dernier, les acteurs et actrices culturels du département ont décidé d'organiser une rencontre informelle visant d'abord à apprendre à se connaître, à échanger sur leurs pratiques, leurs actions, leurs problématiques parfois très différentes vu l'hétérogénéité des structures présentes - responsables d'associations culturelles, programmeurs des structures culturelles, techniciens des collectivités - mais pouvant également trouver de nombreux points de convergence. Une trentaine d'acteurs et actrices s'investissent dans ces échanges, faisant de leur hétérogénéité une force, d'autant plus prégnante dans la situation de crise actuelle.

Les signataires